

Bon Usage des DMI de l'Incontinence Urinaire : Audit de suivi d'indications

¹Claire FLORENT, ¹Jérôme PERREY, ¹Christine FAURE

¹Service Pharmacie, CHU de Montpellier, France, claire.florent@chu-montpellier.fr

Mots clés : urine, audit, qualité

INTRODUCTION

Contexte :

Dans le cadre du suivi du bon usage des DMI, une analyse de l'adéquation entre les pratiques professionnelles et les critères de la LPP est faite annuellement. Le groupe de travail dédié a sélectionné, pour l'année 2022, les DMI d'urologie suite à l'élargissement de l'arsenal thérapeutique de l'incontinence urinaire avec les ballonnets périurétraux ACT® dans notre établissement.

Objectif : Evaluer le suivi de l'indication d'implantation des DMI déjà référencés dans l'incontinence urinaire soit l'INTERSTIM II® et l'AMS800®

- **INTERSTIM II : Neuromodulateur des racines sacrées**
- **AMS800 : Sphincter Artificiel**

MATERIELS ET METHODE

Analyse rétrospective

- Année 2022
- Totalité des primo-implantations de l'INTERSTIM II et d'AMS800
- Extraction des données via le logiciel de traçabilité d'implantation des DMI et du dossier médical informatisé (DXCare)

Réalisation d'une grille d'audit

- Issue de la LPP
- Pour chaque prescription

Analyse de la conformité des prescriptions

- Respect de l'ensemble des critères de remboursement (oui/non)
- Conformité globale de la prescription (oui/non)

RESULTATS

15 dossiers ont été recensés

11 implantations AMS 800®

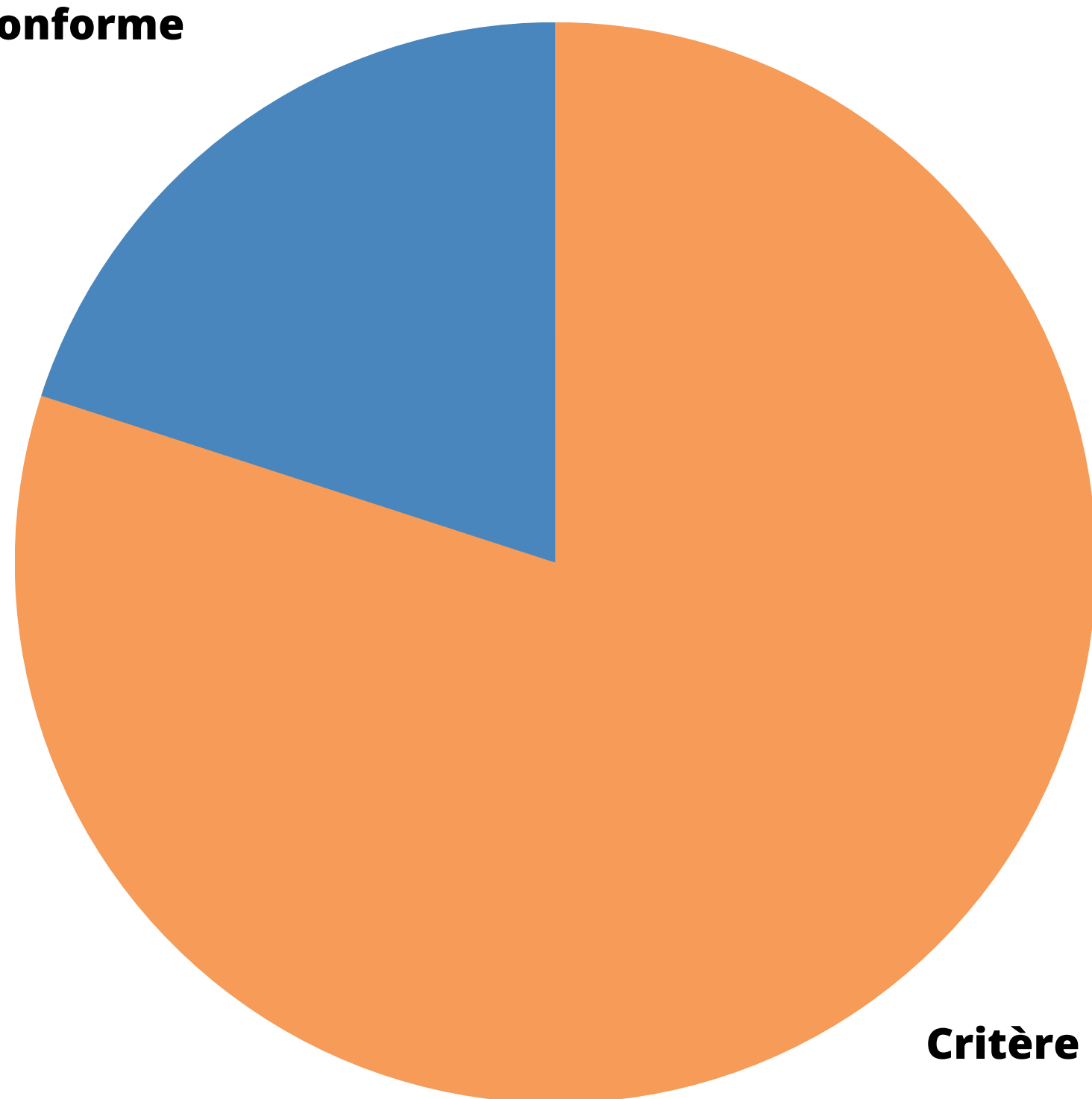
→ **Conformité globale des prescriptions = 100%**

4 implantations INTERSTIM II®

→ **Conformité globale des prescriptions = 25%**

Type de non-conformité INTERSTIM II®

Critère non conforme
20%



Critère non renseigné
80%

Au total on retrouve 5 critères non conformes sur les 4 dossiers patients INTERSTIM II® :

- 4 critères non conformes par **manque de renseignement** :
Echec du traitement conservateur (n=2)
Bénéfice > 50% du test de neurostimulation (n=2)
- 1 critère **non conforme au référentiel** :
Absence d'hypertonie du sphincter strié (n=1)

CONCLUSION

- Les résultats sont satisfaisants en terme de Bon Usage de l'AMS 800 et il y a une perspective d'amélioration des résultats de Bon Usage de l'INTERSTIM II.
- 80% des non-conformités de l'INTERSTIM II sont dues au manque d'informations dans le dossier médical :
→ La simple mention de ces critères ramènerait la conformité global des ordonnances à 75% pour l'INTERSTIM II
- Un rappel au médecin référent des critères de remboursements à renseigner dans le dossier médical du patient a été réalisé
- Programmation d'un nouvel audit dans 2 ans